

délégué les pauvres, et ceux-ci, sans distinction, ne sont-ils pas logés et secourus dans les riches abbayes comme dans les derniers monastères de la Suisse ?

Consacrer sa vie à soulager les misères humaines est le premier bienfait dont la société est redevable aux religieux ; elle leur doit encore d'avoir été éclairée. Oui, ce sont encore des moines et des prêtres qui ont guéri la société de l'ignorance, et qui, depuis dix-huit siècles, se sont ensevelis dans la poussière des bibliothèques et des écoles pour tirer les hommes de la barbarie. Les couvens n'ont-ils pas été l'asile des déplorables restes des sciences jadis cultivées par les Grecs et par les Romains ? Ne sont-ils pas encore des dépôts d'objets antiques et artistiques ? Combien d'immenses travaux littéraires les cénobites exécutèrent ! Jamais des particuliers n'eussent osé les entreprendre ; pour cela, il fallait des communautés ! Ceux-là, d'ailleurs, n'auraient pu y réussir, et toutes les récompenses que les hommes pouvaient donner ne feront exécuter à des séculiers ce que la religion et le véritable amour de l'humanité a inspiré à des moines pauvres et détachés de la terre. Ils formèrent encore des congrégations savantes vouées aux lettres et à l'éducation de la jeunesse par des articles exprès de leur institut. Dès le IX^e siècle, Saint-Gall et d'autres monastères de l'Helvétie étaient des écoles fameuses qui rivalisaient avec les universités de tous les pays de l'Europe, et qui étaient tenues et dirigées par des ordres religieux. Ils ont toujours donné l'instruction à tous les âges et à toutes les classes du peuple, et ces docteurs qui enseignaient les hautes sciences méritent peut-être moins la reconnaissance publique, que ces humbles frères qui s'étaient consacrés à l'enseignement gratuit des pauvres. Enfin, les nombreux disciples de Benoît et de François ne sont-ils pas encore, dans les cantons suisses qui ont le bonheur de les posséder, des pères spirituels, des ouvriers évangéliques zélés, et des anges consolateurs pour les malades ?

En vérité, il faudrait un tout autre talent que le nôtre pour présenter le tableau exact des services innombrables et de toutes les espèces, rendus à l'humanité par les congrégations religieuses ! Aussi contentions-nous de citer les témoignages non suspects qui leur ont été rendus. D'abord au XVII^e siècle, Leibnitz, philosophe protestant et bon politique, n'a jamais blâmé ni l'institut, ni la multitude des ordres religieux, il aurait voulu seulement qu'ils s'occupassent davantage de l'histoire naturelle. "Si cela était, disait-il, le genre humain ferait de grands progrès dans cette science." Ensuite nous laissons le coryphée de la philosophie moderne, Voltaire, s'exprimer de la sorte sur les couvens dans son *Essai sur l'histoire générale*. "Ce fut longtemps, dit-il, une consolation pour le genre humain qu'il y eût des asiles ouverts à tous ceux qui voulaient fuir les oppressions des gouvernemens Goth et Vandale. Presque tout ce qui n'était pas seigneur de château était esclave : on échappait dans la douceur des cloîtres à la tyrannie et à la guerre. Le peu de connaissances qui restait chez les barbares fut perpétué dans les cloîtres. Les Bénédictins transcrivirent quelques livres, peu à peu ils sortirent des monastères des inventions utiles ; d'ailleurs les religieux cultivaient la terre, chantaient les louanges de Dieu, vivaient sobrement, étaient hospitaliers ; leurs exemples pouvaient servir à mitiger la férocité de ces temps barbares....

"On ne peut nier qu'il n'y ait eu dans le cloître de grandes vertus. Il n'est guère encore de monastères qui ne renferment des ames admirables qui font honneur à la nature humaine. Trop d'écrivains se sont plu à rechercher les désordres et les vices dont furent souillés quelquefois ces asiles de piété. Il est certain que la vie séculière a toujours été plus vicieuse, que les grands crimes n'ont pas été commis dans les monastères, mais ils ont été plus remarquables par leur contraste avec la règle." En parlant encore de ceux qui ont déclamé contre les religieux en général : "Il faut avouer, dit-il, que les Bénédictins ont donné beaucoup de bons ouvrages, que les Jésuites ont rendu de grands services aux belles-lettres ; il faut bénir les frères de la charité et ceux de la rédemption des captifs. Le premier devoir est d'être juste..... Il faut convenir, malgré tout ce qu'on a dit contre leurs abus (des religieux), qu'il y a toujours eu parmi eux des hommes éminens en science et en vertu ; qu'ils ont rendu de grands services...." Les instituts consacrés au soulagement des pauvres et au service des malades, ont été les moins brillans et ne sont pas les moins respectables. Peut-être n'est-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat, de la beauté, de la jeunesse, souvent de la haute naissance pour soulager dans les hôpitaux ce ramas de toutes les misères humaines, dont la vue est si humiliante pour l'orgueil et si révoltante pour la délicatesse. Il est une autre congrégation plus héroïque ; car le nom convient aux trinitaires de la rédemption des captifs ; ces religieux se consacrent depuis six siècles à briser les chaînes des chrétiens chez les Maures. Ils emploient à payer les rançons des esclaves, leurs revenus et les aumônes qu'ils recueillent. On ne peut se plaindre de tels instituts. Ne serait-ce pas des radicaux suisses qui renversent les couvens, que Voltaire dirait qu'il faut se plaindre, s'il était encore sur la terre !"

R.

BULLETIN.

Ordination.—Résignation.

Nous sommes fâchés d'être forcés d'annoncer à nos lecteurs que nous ne pouvons, pour le moment, continuer le morceau de littérature dont nous avons déjà donné plusieurs articles, sous le titre de *Justice Divine*. Le numéro ou les numéros (car il y en a deux) du journal, qui en contiennent la suite, ne nous sont point parvenus et nous n'avons pu nous les procurer.

en ce pays. De sorte qu'il nous a fallu écrire en Europe pour les demander. Sitôt qu'ils seront arrivés, nous nous empresserons de publier la suite de cette intéressante histoire.

Avant hier, Mgr. de Montréal a conféré l'ordre de prêtrise à M. Pierre Crudden, le diaconat à M. Michel Charron et le sous-diaconat à M. Jan et Maguire.

La *Minerve* du 4 courant, comme on peut le voir plus bas paraît un peu mortifiée de ce que nous avons donné un résumé des motifs de résignation, prêtés aux honorables membres du dernier ministère, par leurs antagonistes politiques. Elle est peignée surtout de ce que nous n'avons point cité la source d'où nous avons tiré ces imputations. Nous pouvons répondre que malheureusement le prestigitateur dont elle parle, n'est pas le seul qui ait cherché à accréditer quelques-unes des raisons que nous avons analysées. S'il n'y avait eu qu'un semblable fourbe pour leur donner cours, nous ne nous serions point assilés d'en voir incriminer des hommes en qui nous avons, et en qui nous avons encore, une grande confiance, et que nous regardons comme incapables de trahir volontairement les intérêts de leur patrie. C'est parce que nous en avons cette opinion qu'il nous fait peine de les voir en butte à la détraction, et que nous aurions voulu que la bonté de leur cause fût encore soutenue par la régularité de la forme. S'il est des circonstances, où rien ne doit être négligé, c'est quand elles sont de la dernière importance. On serait mal reçu en cour de justice, si on voulait réclamer ses droits, sans avoir égard aux formes. Nous avons peine à croire qu'on se contenterait de la légitimité et de la justice de la demande, et aucun patron ne s'est jamais mis, (que nous sachions) au-dessus des formes, s'appuyant uniquement sur la bonté de sa cause, sur sa probité et son influence. Si on prend bien toutes les précautions possibles quand il s'agit d'un intérêt individuel si minime en comparaison de la question du gouvernement responsable, nous ne voyons pas encore pourquoi on en négligerait quelques-unes dans une occasion si solennelle. Nous répétons cette pensée, parce que c'est là uniquement que nous avons trouvé de l'obscurité et que nous serions flatté qu'il n'y en eût pas. Nous avons trouvé là, jusqu'à présent, la raison de notre hésitation. Nous l'avons déjà dit, et nous le répétons : nous croyions le ministère Lafontaine et Baldwin digne de la plus haute confiance, mais nous croyons M. D. B. Viger également incapable de trahir volontairement les intérêts canadiens. Nous croyons donc devoir attendre encore d'autres actes de sa part pour le juger. Si, contre notre espérance, nous voyons surgir de sa démarche un ministère de principes différens de ceux que professaient les honorables résignans, nous serons des premiers à reconnaître que la position qu'il a prise est fautive et pernicieuse et nous en déplorerions les dangereuses conséquences. Mais jusque là, nous croyons devoir attendre. Nous nous garderons bien de lui prêter des vues et des intentions déloyales et trompeuses. Nous trouvons donc trop sévère de le placer en regard et pour ainsi dire en parallèle avec un *turtufe consommé*, un *trigoud*, un *étranger spéculateur*. Nous aimons à croire que la *Minerve* elle-même respecte trop le sang canadien pour vouloir l'avilir jusqu'à ce point ; et si l'hon. M. Viger était capable de donner un si étrange phénomène que de sacrifier à son ambition la liberté de sa patrie, après en avoir été longtemps et si invariablement un des plus fermes défenseurs, il nous semble que, par honneur pour la nation, pour son intérêt même, il faudrait essayer de le couvrir d'un manteau pour ne point impressionner une semblable tâche au pays, et cacher une défection si désespérante. Car si M. Viger pouvait prévariquer, sur qui, je vous le demande, pourrait-on compter. Quelle épreuve, quelle probité, quelle indépendance, quel sacrifice, quelle constance faudra-t-il exiger pour s'assurer de la persévérance ? Encore un coup, nous ne pouvons, sur de simples apparences, condamner un citoyen jusqu'à présent si intègre, et s'il se trouvait dans l'erreur, nous sommes encore tentés de croire qu'il sera des premiers à signaler la déception et à sonner l'alarme. Du moins c'est l'idée que nous nous étions formé de cet honorable monsieur ; et c'est parce que nous sommes encore sous cette impression que nous cherchons à l'excuser. Cela n'empêche pas que nous soyons fâchés de ne plus voir les ex-ministres au pouvoir et que nous serions flattés, aussi nous, de les y voir revenir. Nous sommes très-persuadés que personne n'a déploré plus que nous la retraite des honorables résignans, et nous n'hésiterions pas à leur prêter tout notre appui, s'il pouvait être de quelque influence, pour